



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Commission scolaire des Phares

Un nombre plus élevé d'écoles ont un taux d'absence autour de 10%

Rimouski, le 6 novembre 2009 – Le taux d'absentéisme relié aux symptômes d'allure grippale se maintient dans plusieurs écoles de la Commission scolaire des Phares. Comparativement à la situation notée mercredi, les données recueillies dans les établissements en fin d'après-midi, jeudi, indiquent une baisse du taux d'absentéisme dans certaines écoles. Cependant, un nombre plus élevé d'établissements enregistrent un taux d'absence autour de 10%.

Voici les écoles qui notent un taux d'absence se situant autour de 10% :

L'Écho-des-Montagnes (Saint-Fabien)
Paul-Hubert
Élisabeth-Turgeon (Rimouski)
Du Mistral (Mont-Joli)
Du Grand-Pavois – Sainte-Agnès
Langevin
Saint-Jean
De la Colombe (Esprit-Saint)
Saint-Rosaire (Saint-Valérien)
De la Rose-des-Vents (secteur Pointe-au-Père)
Des Merisiers (Sainte-Blandine)
Boijoli (Saint-Narcisse)
Du Portage (secteurs Sainte-Angèle et La Rédemption)

Les écoles suivantes ont un taux d'absentéisme avoisinant les 20% :

Des Bois-et-Marées (secteur Luceville)
Des Beaux-Séjours (secteur Sainte-Odile)
De Sainte-Luce (école secondaire)

La Commission scolaire des Phares maintient ses mesures spéciales de prévention dans ses établissements et rappelle aux parents que les enfants qui présentent des symptômes d'allure grippale doivent demeurer à la maison.

*Source : Jacques Poirier
Directeur général
418 723-5927, poste 1010*